

Image not found or type unknown



Contrôle technique dépassé

Par **myriam66**, le **22/12/2013 à 19:53**

Bonjour, rn rn J'ai eu un accident de la route dont la responsabilité n'est pas encore déterminée. Ma voiture à été placé dans un garage en attente de la visite de l'expert. rn Je reçois un courrier de celui-ci me demandant, des pièces complémentaire (carte grise, certificat de non cage) et copie du dernier contrôle technique. Le souci c'est que malheureusement je ne suis pas à jour, ma voiture aurait du passer au contrôle depuis plus de 9 mois. rn Je ne sais pas quoi faire ? rn Si je ne suis pas responsable est ce que le défaut de contrôle technique peut annuler les garanties de mon contrat d'assurance? rn rn MERCI par avancern rn Cordialement

Par **chaber**, le **23/12/2013 à 06:06**

bonjour rn [citation] Si je ne suis pas responsable est ce que le défaut de contrôle technique peut annuler les garanties de mon contrat d'assurance [citation] non